

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

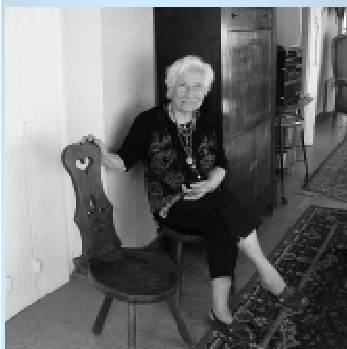
Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de Lot et Garonne

Le témoin du mois :

Simone ROCHER

Ne rien faire ce n'était pas dans mon tempérament...

« ... À l'Amicale Laïque, nous nous connaissions tous parce que nous étions tous issus si ce n'est de la même classe, au moins de la même école. Ville-neuve n'était pas bien grand à l'époque, alors nous nous retrouvions régulièrement pour organiser le centre de loisirs... »



Les associations sont-elles utiles à la démocratie ?

Le sociologue Roger Sue affirmait dans *La société civile face au pouvoir* que « La crise est une fracture politique entre la société civile et la représentation politique. Le système ne peut plus représenter la société. Il y a une différence entre la demande de démocratie et le système qui ni dans les formes, ni dans les procédures ou l'éthique ne parvient à répondre à cette demande de démocratie. [...] La sphère civique en pleine ébullition se traduit par l'effervescence des formes associatives »

En Lybie, le peuple en crise vient de se libérer d'un tyran (et non d'une démocratie). Deux jours à peine après la chute du régime, le conseil national de transition (CNT) déclarait par la voie de son Président que les textes légaux régissant ce pays étaient de fait caduques. Dans le discours de circonstance prononcé à cette occasion était annoncé que la législation du pays serait dorénavant fondée sur la loi islamique (charia). Et ce sans le moindre processus démocratique, ce qui émut de nombreux dirigeants de pays qui avaient soutenu la révolution. A notamment été cité en exemple le divorce qui devient interdit et le mariage polygame qui lui par contre (re)devient autorisé... La mise en place d'une démocratie dans laquelle la voie du peuple pourrait enfin se faire entendre était la réelle attente, comme celle de nombreux autres à cette même époque dans le Maghreb islamique.

Pendant 40 ans, le Raïs Libyen comme le dictateur Tunisien ont étouffé toute forme de représentation de la société civile dans leur pays. Les partis politiques étaient interdits ou sous contrôle, les associations n'avaient pas droit de cité. Lors de la chute du régime tout naturellement la seule force réellement structurée était la religion, qui, malgré de lourdes contraintes, pouvait exister. Elle a donc sans doute été perçue comme le seul recours possible, ou vécu comme tel, indépendant des pouvoirs précédemment en place et ne présentant aucun risque de confusion avec ces derniers. En Tunisie aussi, il est vrai dans un tout autre contexte, le parti politique qui vient d'être choisi par plus de 40% des électeurs qui s'exprimaient pour la première fois est un parti islamique, dit « modéré ». Nous qui vivons dans une République Laïque depuis plus de 100 ans savons que la séparation des pouvoirs spirituels et temporels est la garantie d'un vivre ensemble garantissant à chacun la liberté de pensée comme celle d'agir.

Les associations sont donc un élément garantissant la démocratie incontestablement. Revenons dans notre pays, la France. Elle en compte de nombreuses, qui ne sont pas, ne doivent donc pas n'être, que de simples prestataires de services au service des collectivités ou dans un marché concurrentiel que l'économie libérale a fini par imposer comme seul critère de valorisation de l'initiative. Si elles ont démontré leur capacité à s'adapter en permanence durant le siècle qui vient de s'écouler pour survivre, leur seule finalité ne doit pas se limiter à gagner « le » championnat ou faire passer le temps à des adhérents, devenus usagers et de plus en plus consommateurs. Elles sont par nature un espace citoyen, voulu comme cela, lieu privilégié d'expression et de construction politique* avant même d'être créateur de lien social. Les associations d'éducation populaire sont donc un rempart, et peut être même un recours, qu'il convient de protéger. Dans un contexte de crise économique important il est nécessaire que nous gardions tous à l'esprit, élus de la République et simples citoyens, l'importance des associations dans notre société et le sens qu'elles doivent garder. L'exemple de ce qui se passe en ce moment même dans certains pays d'Afrique du Nord doit nous le rappeler en permanence.

Bruno TARREAU
Délégué Général

* Le terme « politique » désigne dans son sens plus large le cadre général d'une société qui s'organise

Dans ce numéro :

Le témoin du mois	1
Edito	1
Mieux connaître la Ligue de l'enseignement	2
Faites des mots avec la Marmite	2
1er Forum départemental Laïcité	2
Créer une association dès 16 ans est possible, mais...	3
Installation du haut conseil à la vie associative	3
Le salon européen de l'Education	3
1er Forum Laïcité : programme	4
Calendrier	4

Mieux connaître la Ligue de l'Enseignement

La Ligue de l'Enseignement (Fédération des Œuvres Laïques jusqu'en 2005) est une association de type loi de 1901 qui nationalement et départementalement est à la fois :

Un mouvement d'idées, lieu de rencontres et d'échanges

Une fédération et centre ressource associatif,

Un mouvement complémentaire de l'École Publique.

Une association d'éducation populaire

Une entreprise de l'économie sociale et solidaire

Elle développe au quotidien ses actions et celles des 350 associations affiliées en Lot-et-Garonne autour de quatre valeurs, : la Laïcité, l'Éducation, la Citoyenneté et la Solidarité

Afin de mieux faire connaître à ses associations et ses militants leur mouvement, la Ligue de l'Enseignement a créé un document de présentation générale, moins dense qu'un rapport d'activité mais plus précis qu'une plaquette. Il offre un panorama des principales activités de notre réseau, les chiffres clés de

nos secteurs et des portraits de nos militants de terrain.

Ce document n'a pas vocation à être exhaustif mais il permettra à chacun de mieux cerner notre réalité alors que nous sommes en phase d'établissement du projet fédéral 2012/2015.

Si vous souhaitez le commander faites appel à Anaïs Lanciaux au siège de la fédération, a.lanciaux@laligue-fol47.org par courrier ou par téléphone (0553770531)



Faites des mots avec la Marmite



Le dimanche 20 novembre, de 10h à 18h, l'association Marmite organise à la salle des fêtes de Prayssas la 4ème édition de la « Faites des mots », dédiée à la (re)découverte du plaisir de lire, d'écrire, d'écouter,

d'apprendre et de communiquer. Ouverte à tous de 1 à 101 ans (c'est plus fort que Tintin !) elle comprendra des ateliers, des expositions et des jeux pour tous.

Avec par exemple des ateliers de création de BD, des jeux de chasse aux mots, mots-croisés ou encore initiation au braille et au langage des plantes... Côté exposition "Au café littéraire" de la Bibliothèque départementale et découverte du métier d'écrivain avec une mini-conférence de Alain Parailous à 15h. Plusieurs éditeurs, auteurs et illustrateurs seront présents et disponibles pour présenter leur travail et faire découvrir les différents métiers du mot. Une dizaine d'écoles du canton de Prayssas présenteront leurs

œuvres collectives autour des mots créées pour l'occasion.

L'entrée est libre et gratuite et sur place durant toute la journée la possibilité de se restaurer est offerte grâce à une buvette et des crêpes.

Pour mieux connaître l'association Marmite, un petite synthèse de leurs activités : la Marmite est un « bouillon de cultures », mais c'est une culture de participation active et pas une culture de consommation passive ! L'association poursuit des objectifs qui se complètent et se renforcent : soutenir le travail des artistes et valoriser leur contribution à la vie de chacun, enrichir la vie locale en proposant des concerts, des spectacles et des animations de qualité qui font découvrir des choses intéres-

santes aux différents publics.

Les activités essentielles de

l'association en quelques mots : Activité production de spectacles : accompagnement d'artistes et techniciens professionnels

Activité « Mini-Spectacles » : Pour les structures petite enfance (crèches, RAM,...)

Cours de langues et de danse : Pour adultes et jeunes mais aussi cours d'éveil à l'Anglais et Français langue étrangère.

Manifestations locales : organisations de manifestations sur le canton de Prayssas, dont la *faite des mots intercommunale, expositions, Grand Nettoyage de Printemps...*

Pour tous renseignements : Asso Marmite - 05 53 47 93 12 - asso-marmite@orange.fr

1er forum départemental sur la Laïcité

Le premier forum départemental sur la Laïcité aura lieu le samedi 5 novembre dès 14h, au cinéma l'Utopie à Sainte-Livrade. Cet événement est conçu avec la volonté de devenir pérenne et annuel. Dans l'esprit même des valeurs Républicaines et de la Laïcité il est ouvert au plus grand nombre, garantissant la diversité et la liberté des pensées

La laïcité est l'un des quatre piliers de notre République. Depuis toujours la Ligue de l'Enseignement entend la faire vivre au quotidien et, en tant que mouvement populaire, la promouvoir notamment par sa mise en débat permanent. Trop souvent, la laïcité n'est abordée qu'à l'occa-

sion de telle ou telle « crise » ou problème, mais plus rarement voire jamais sous l'aspect positif de ce bien commun. A l'occasion de son centenaire en 2011, la Ligue de l'Enseignement Fédération des Œuvres Laïques de Lot-et-Garonne a donc souhaité mettre en place un forum départemental annuel sur la laïcité.

L'année 2011 verra donc la naissance du premier forum départemental sur la Laïcité, en collaboration pour cette édition avec le 100% collectif contre le racisme et la ligue des droits de l'Homme. Si la laïcité ne se définit que par elle-même et ne doit s'associer à aucun autre terme la limitant, une approche sous différents angles est possible,

qui permet ainsi de mieux cerner en quoi elle est un élément constituant essentiel de notre société. Le thème retenu pour cette première édition est : **Vivre tous ensemble, oui mais comment ?**

Cette journée est ouverte à tous, et concerne chacun tant par l'aspect universel du thème que par ses déclinaisons. Le programme détaillé de la manifestation est consultable sur le site internet de la fédération et vous pouvez bien entendu diffuser cette information à ceux que vous savez concernés par la laïcité. Pour venir, l'inscription est obligatoire (Anaïs LANCIAUX au 05.53.77.05.31 - contact@laligue-fol47.org) et il vous

sera aussi demandé de préciser l'atelier auquel vous souhaitez participer.

Nous comptons donc sur vous pour faire de ce premier forum une réussite...



Créer une association dès 16 ans est possible, mais...



Les mineurs de plus de 16 ans peuvent légalement créer une association loi de 1901 depuis le 29 juillet 2011 (date de parution au journal officiel), dans le cadre de la promulgation de la loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels et

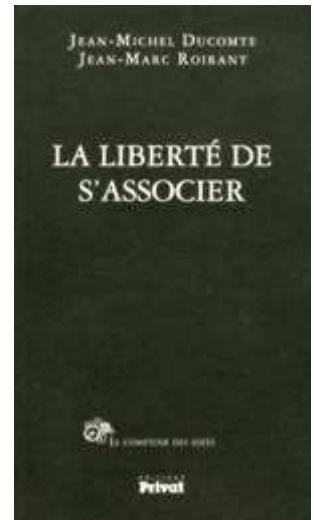
particulièrement de l'article 45 qui instaure la pré-majorité associative. Cet abaissement de la majorité associative de 18 à 16 ans avait été annoncé par le Président de la République en juillet 2009. Mais il ne tient pas compte des dispositions qui existaient déjà et qui, dans les faits, en limitent conséquemment la portée et la novation, voire même diminue les capacités déjà établies.

Il existait déjà de nombreuses possibilités pour un jeune mineur de s'investir dans la vie associative en responsabilité, comme la capacité à créer une Junior Associations notamment par le biais du RNJA (Réseau National des juniors Associations) au sein de la Ligue de l'Enseignement. Il faut égale-

ment savoir que la possibilité pour un mineur de plus de 16 ans d'être administrateur d'une association loi de 1901 existait déjà depuis 1971 (loi Marcelin) à l'exception des postes de Président et Trésorier. Par exemple, la labellisation Jeunesse et Education Populaire, décernée par la Jeunesse et Sports (DDCSPP), intègre obligatoirement la mention de cette disposition dans les statuts.

Quarante ans plus tard, ces nouveaux droits qui imposent des conditions restrictives supplémentaires masquent donc dans les faits un recul, puisque les jeunes de seize ans révolus ne pourront jamais passer d'acte de disposition pour le compte de l'association et, pour pouvoir prendre part à des actes d'admini-

stration, ils devront obtenir l'accord préalable et écrit de leur parents.



Installation du Haut conseil à la vie associative

Le ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et de la vie associative, Luc Chatel a installé le jeudi 20 octobre 2011 le nouveau Haut conseil à la vie associative (HCVA) Créé par un décret du 28/06/2011, ce dernier est une instance d'expertise qui remplace le CNVA (Conseil national de la vie associative).

Ses domaines d'expertise ont trait au dialogue civil, au droit et à la fiscalité des associations, à la gestion financière et comptable, aux partenariats et financements publics et privés, aux ressources humaines, aux en-

jeux européens et à la communication. Le HCVA pourra être saisi de tous les textes législatifs et réglementaires concernant les associations. Ces dernières pourront également, sous certaines conditions, le saisir. Il sera associé à la préparation de la prochaine Conférence nationale de la vie associative. Enfin, le HCVA établira, tous les 2 ans, un bilan de la vie associative. Il devrait procéder prochainement à l'élection de son bureau. La question se pose cependant des moyens affectés à son expertise, puisque le ministre a indiqué

qu'un chargé de mission et un(e) secrétaire lui seraient dédiés.

A l'occasion de l'installation du HCVA, le ministre a annoncé "le maintien au même niveau des subventions annuelles et pluriannuelles" des associations partenaires de l'Education nationale, à hauteur de 20 millions € dans le budget 2012. Il a aussi annoncé le maintien au même niveau (25 millions) des subventions aux postes Fonjep qui permet de financer certains postes d'animations à caractère départemental.. Le budget du CDVA (formation des bénévoles asso-

ciatifs auquel émerge la fédération de Lot-et-Garonne) est aussi maintenu à même hauteur. Enfin, le ministre a invité les associations à "explorer de nouveaux modèles de financement", ce qui ne laisse rien augurer de bon pour les années à venir..



Le salon Européen de l'Éducation



Le Salon de l'Éducation (devenu désormais Européen) est désormais le rendez-vous incontournable

de toute la communauté éducative. Aujourd'hui encore plus qu'hier, dans un contexte où le dialogue est souvent difficile, le Salon européen de l'éducation est un lieu de débat, de confrontation positive et constructive entre tous les acteurs du système éducatif. Créé et organisé par la Ligue de l'enseignement, le Salon européen de l'éducation, dont nous avons maintenu la gratuité, est aussi le plus grand salon d'orientation des jeunes. Le salon de l'Onisep, avec notamment ses conseillers d'orientation-psychologues, le salon de l'Étudiant et celui de l'Aventure des Métiers offrent à chacun un panorama le plus

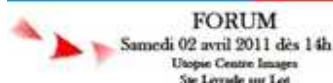
exhaustif possible. Au-delà des innovations technologiques et pédagogiques présentées, Educatec-Educative et la Cité de l'éducation proposent des espaces de réflexion et de débats aux enseignants, aux gestionnaires d'établissements, aux formateurs... Parce que l'éducation doit aussi se construire à un échelon européen, parce que les échanges entre les pays doivent être facilités, le salon réunit des associations, des institutions, des agences ainsi que des représentants de nombreux pays européens des systèmes d'éducation. C'est là toute la vocation de l'éducation populaire : faire se

rencontrer des acteurs de terrain, des professionnels, des chercheurs et permettre le dialogue ; ne pas réduire l'éducation à une dimension scolaire et encourager une formation tout au long de la vie, quelles que soient les trajectoires individuelles. Si le Salon européen de l'éducation ne devait avoir qu'une seule ambition, ce serait celle de redonner aux problématiques de l'éducation leur véritable sens sociétal. Nous vous y attendons nombreux.

Le salon de l'Éducation aura lieu à Paris (Porte de Versailles) du 24 au 27 novembre 2011. L'entrée est gratuite pour tous.

1er Forum Laïcité-Diversité départemental Samedi 5 Novembre 2011

Vivre tous ensemble, oui mais comment ?
en partenariat avec le Collectif Départemental
d'Education contre le Racisme



***14h00 : Accueil**
***14h30 : Ouverture des Travaux**
***15h00 : Séance Plénière - le Vivre Ensemble, clarifications**
Présentée par Charles CONTE
Chargé de mission au Centre Confédéral de la Ligue de l'enseignement pour le secteur études et recherches, laïcité, égalité et diversité

*16h00 : Ateliers

- Comment une collectivité s'empare-t-elle des questions de diversité sur son territoire et dans ses services?
Animé par Joël COMBRES
Directeur de la publication Revue «Ancrage»
- Comment un enseignant traite-t-il la question de l'interculturalité dans un groupe d'enfants ou de jeunes?
Animé par Charles CONTE
- Comment une association de terrain s'empare-t-elle des questions de diversité sur son territoire et dans ses activités?
Animé par Alain BONDEELLE
Membre du Comité Central et Responsable du groupe de travail sur la Laïcité au sein de la Ligue des Droits de l'Homme

*17h00: Pause

- Exposition Ancrage « Les métissages du Sud-Ouest »
- Découverte site internet
« La laïcité à l'usage des éducateurs »
- Librairie itinérante

*17h30 : Synthèse des ateliers

*18h00 : Synthèse de la journée

et questions du public par Alain BONDEELLE

*19h00 : Apéritif dinatoire

*20h00 : Projection d'un film « Loin du Paradis »

(réalisé par Todd Haynes, Etats-Unis, 2003, VO, 1h47)



Heures d'ouverture:
Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h



La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Fédération des Œuvres Laïques -108 rue Fumadelles
BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue-fo147.org

Calendrier

Tout le mois de Novembre

Le mois du film documentaire
Cinéma le Liberty à Monsempron Libos
Renseignement: www.cine-liberty.fr ou
05.53.71.58.20

3 au 5 Novembre - Monflanquin

Maison des Jeunes et de la Culture
Exposition « L'enfant, hier, aujourd'hui, demain » suivi d'une conférence
R e n s e i g n e m e n t :
www.mjcmflanquin.over-blog.com

5 Novembre - Salle des fêtes de Prayssas

Spectacle musical « Noune »
Association Les Apartés
Renseignement: www.les-apartes.fr ou
06.43.04.46.81

5 Novembre - Ste Lavrade sur Lot - Dès 14h

Utopie centre Images - 1er Forum
Laïcité
Renseignement: 05.53.77.05.31
Inscription : contact@laligue-fo147.org

11 Novembre - Lac Casteljajoux - 10h30

Course Cyclocross
Association C.S Casteljajoux
Renseignement:05.53.93.53.84

27 Novembre - Villeneuve/Lot - 15h

Course Cyclocross Château de ROGE
Association Guidon Biassais
Renseignement:05.53.40.79.12 ou
06.80.68.29.76